

CONTES À VOLSTROFF

Sur vingt mètres, l'entrée de la maternelle est illuminée par d'énormes bougies, la salle de spectacle de la maternelle est elle aussi décorée par de très grosses bougies décorées par les enfants, sans oublier les boules qui seront accrochées ce jeudi sur le grand sapin du Jardin de Noël de la place Saint-Michel... Bref, une ambiance propice aux rêves pour se plonger dans la magie de Noël. C'est donc une bonne centaine de spectateurs qui se sont plongés dans la

Marmite à secrets dernièrement avec Geneviève Wendelski, lors d'une délicieuse soirée à la bibliothèque municipale. La conteuse belge a enchanté le public tout au long de ses contes et chansonnettes où il était question des ingrédients essentiels à la préparation d'une potion magique. Et d'énumérer : pommes, épices, miel... un soupçon de poudre de perlimpinpin, beaucoup de malice et au moins autant de talent. En tout cas, à Volstroff, la recette a pris.

Pommes, épices, miel pour un breuvage divin



Des enfants enthousiastes et des parents heureux de sortir en famille pour une veillée comme autrefois dans une salle de la maternelle si joliment décorée. Photos RL

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : tél. 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

METZERVISSE

Conseil : les dernières décisions de l'année

Les élus ont fixé les tarifs des concessions du futur columbarium et approuvé les compétences communautaires.



Le socle du futur columbarium est déjà en place et comprendra un ossuaire pour les ossements des tombes délaissées (plaque au centre). Photo RL

Suite aux très nombreuses demandes de dépôt d'urnes funéraires déjà formulées, il a été décidé de consacrer un emplacement d'environ 100 m² sur l'extension du cimetière pour la création d'un columbarium de douze cases en granit rose poli, d'un ossuaire et d'un jardin de souvenir. L'entreprise Cimtea de Saint-Avold a été chargée de sa réalisation pour 14 000 € TTC. Une aide sera demandée au conseil général.

Les tarifs des concessions et cases ont été fixés comme suit, concession comprise : temporaires de quinze ans renouvelables, 800 € ; trentenaires renouvelables, 1 600 €. Ces tarifs sont augmentés de 300 € pour les personnes n'habitant plus dans la commune. La pose d'une plaque sur les portes des cases au coût de 5 € TTC la lettre dorée sera proposée (facultatif).

Les communes de L'Arc mosellan se sont prononcées majoritairement sur le transfert à la CCAM des compétences petite enfance et périscolaire en 2012 et 2013 respectivement. La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui associe au moins un représentant de chaque commune (en l'espèce les maires des vingt-six communes) a examiné pour chaque compétence transférée le transfert de charges opéré vers la CCAM. Un rapport a été transmis à chaque commune pour adoption, ce qu'a fait le conseil.

La CLECT a souhaité adopter une position globale visant à entériner et régulariser l'ensemble des transferts de charge constatés pour toutes les compétences

communautaires transférées depuis la création en 2003 de la CCAM et ce, pour chaque commune. Le travail effectué par les services communautaires a été présenté à la CLECT et a reçu son accord unanime. Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

Permis de démolir

Le conseil municipal a décidé d'instituer, à compter du 4 décembre 2013, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction. Cette procédure permet de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune.

Les élus ont fixé les dispositions dans lesquelles pourra être effectué le remboursement applicable aux frais de déplacement des élus et des agents pour les éventuels déplacements qui nécessitent certaines réunions ou formations.

La compagnie de théâtre de Nihil Nihil a reçu une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour deux représentations à Metzervisse en juillet 2014, dans le cadre du Festival de théâtre organisé par la CCAM.

Le conseil municipal a entériné le choix émis par la majorité des votes à propos du sens de circulation de la rue de la Gare. Celle-ci sera remise à deux sens par les services techniques.

Enfin, le conseil a approuvé le texte signé par la majorité des maires du canton validant le maintien des limites actuelles de ce dernier.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

En Bulgarie avec l'Aupap

L'Aupap (Amicale uckangeoise des préretraités et anciens préretraités) organise du 27 mai au 3 juin 2014 des vacances en Bulgarie. Départ et retour de l'aéroport de Luxembourg, séjour en hôtel quatre étoiles au bord de la mer Noire en formule *All inclusive*, excursions comprises, au prix de 1 070 €.

Il reste des places disponibles et les réservations pour un voyage par avion doivent se faire le plus tôt possible. Un ramassage à domicile par minibus sera mis en place dans la région de Thionville. Renseignements et inscriptions le mardi de 8 h à 11 h 30 au bureau de l'amicale, groupe scolaire Jules-Ferry, rue de Touraine, à Uckange (tél. 03 82 86 30 03) ; Email : aupap@orange.frapap@orange.fr

GUÉNANGE

Débuts prometteurs pour Guénange comédie club

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître : c'est l'avis unanime des deux cents spectateurs venus à la salle Voltaire assister à la première représentation publique de la troupe de théâtre *Guénange comédie-club*. Il est bon d'être entouré, c'est le titre de la pièce, mais c'était sûrement aussi le sentiment des acteurs qui, pour leur première, ont pu compter sur un public aussi nombreux que réactif. Une belle motivation pour se dépasser, ce que

n'ont pas manqué de faire les six acteurs, représentant les membres d'une famille : père, mère, deux fils et deux filles. D'où certainement, le titre de la pièce, écrite et mise en scène par Maurice Thiriout en commun avec l'ensemble des membres de la troupe.

Il y a donc le père, charmeur, cabotin, un brin lubrique ; la mère, les pieds sur terre qui fait tourner la maison ; le fils aîné, négatif (ou réaliste ?) aux allures de mauvais garçon à qui on ne la fait

La toute jeune troupe amateur a été galvanisée par les réactions très positives du public. Photos RL



Plus de deux cents personnes sont venues encourager la jeune troupe de théâtre de Guénange.

STUCKANGE

Les Mésanges font la fête

Ce vendredi 20 décembre, à partir de 18 h, les élèves de l'école des Mésanges et leurs professeurs organisent leur fête de Noël autour du sapin dans la salle socioculturelle. Parents et amis sont invités à venir découvrir le spectacle qu'ils ont concocté pour ce dernier jour avant les vacances. Un mini marché de Noël sera également installé

dont les ventes permettront de financer le voyage à Paris des cours moyen. Et après le spectacle, pour terminer en beauté ce dernier soir avant Noël, les membres de l'APE Les Mésanges ont préparé un repas tartiflette sur réservation.

Réservation pour le repas auprès de Laetitia Alvès (tél. 06 62 64 82 53).



Les élèves aidés des parents ont préparé de multiples objets qui seront mis en vente lors de la soirée. Photo RL

LUTTANGE

APE : une assemblée sous le signe du renouveau

L'Association des parents d'élèves de Luttange a tenu son assemblée. Après lecture du rapport moral et du rapport financier, la présidente émue a annoncé le départ de quatre membres actifs (Sabine Bentz, Eric François, Martine Gagnion, ainsi que Frédéric Ganion). Le poste de trésorier et de secrétaire n'attendait plus qu'à trouver de nouveaux can-

didats. De nouveaux membres ont rejoint l'association, Karine Martin au poste de trésorière, Yves Nickler au poste de secrétaire. M. et Mme Perrin quant à eux sont entrés en tant qu'assesseurs.

La présidente a également annoncé que l'association tiendra sa prochaine assemblée en septembre 2014.



Les parents d'élèves de Luttange ont constitué un nouveau comité. Photo RL

METZERESCHE

Les anciens gâtés pour les fêtes de fin d'année



Des colis festifs pour les 131 seniors de Metzeresche. Photo RL

Les membres du CCAS sont passés de maison en maison dans les foyers des 131 personnes âgées de 65 ans et plus, distribuant dans tout le village pour Noël des colis festifs aux personnes âgées tout en leur souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année au nom du CCAS et de la municipalité. Gageons que les vœux ainsi que le dialogue engagé avec les anciens leur amènent un peu de chaleur humaine dans la grisaille de ce début d'hiver...

NÉCROLOGIE

Mme Josette Ehrminger



INGLANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Josette Ehrminger, née Haut, survenue le 17 décembre à Thionville, à l'âge de 74 ans.

Née le 29 juillet 1939 à Thionville, elle avait épousé M. Raymond Ehrminger le 29 avril 1960 à Kuntzig. De leur union sont nés cinq enfants, Martine, Carole, Brigitte, Corinne et Frédéric. Le cercle familial s'est agrandi avec l'arrivée de neuf petits-enfants, Sabrina, Jordan, Maxime, Xavier, Emeline, Gwladys, Marina, Stéphane et Aurélie. Puis trois arrière-petits-enfants, Maelys, Naolyne et Amaury.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi 20 décembre, à 11 h, en l'église de Metzervisse, suivie de la crémation. Nos condoléances à la famille.

À NOTER

Collecte de sang lundi

Guénange : l'établissement français du sang et l'amicale des donateurs de sang bénévoles de Guénange et environs organisent une collecte lundi 23 décembre de 15 h 30 à 19 h à la salle Pablo-Neruda de Guénange. Les donateurs sont invités à venir nombreux "faire le geste qui sauve". À noter que pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Bois d'affouage

Les candidats à la vente de bois à façonner en forêt de Kédange ont rendez-vous ce vendredi, à 9 h, parking du collège de la Forêt.

Mairie fermée

Les bureaux de la mairie seront fermés à partir du 23 décembre jusqu'au 1^{er} janvier inclus. Réouverture le jeudi 2 janvier, à 10 h. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à un de ses adjoints.

VOLSTROFF

Dernier concours de belote

Le dernier concours de belote de l'année 2013 organisé par les footballeurs de l'ASV se déroulera ce samedi 21 décembre, à partir de 14 h 30 (inscriptions dès 13 h 30) au club-house du stade des Jardins. Avec toujours les mêmes lots (150€, 100€, 70€, 30€, de filets garnis et autres lots divers). Un dernier rendez-vous à ne pas manquer !

Bienvenue à Léane

Une petite Léane est venue égayer le foyer de Laurent Mazars et Stéphanie Rublon. Nos félicitations aux parents et vœux de prospérité au bébé.